

■ **Fondation Adelman pour l'Education**, à Fribourg, CH-217-1001309-3, soutenir financièrement le développement de l'éducation à tous les niveaux, etc. (FOSC du 16.05.2006, p. 5). Statuts modifiés le 28.08.2006. Nouveau but: soutenir financièrement le développement de l'éducation à tous les niveaux, plus particulièrement dans les pays en voie de développement et en Europe et ce, principalement au moyen de la délivrance de bourses, de paiement de frais d'écologie et de prix à des écoliers, des collégiens ou des étudiants méritants; participer au financement d'infrastructures en tous genres (bâtiments, meubles scolaires, informatique, publications scolaires) liées à l'éducation; apporter un support financier à des initiatives publiques ou privées visant à l'amélioration de la qualité des programmes éducatifs et culturels liés à l'éducation, de même que soutenir ou promouvoir des manifestations de publications artistiques en tout genre telles que dans le domaine des arts plastiques, de l'art dramatique, de la musique, de la littérature au sens large, de l'audiovisuel; assister financièrement de jeunes artistes dans le but de les aider à développer, distribuer et à publier leur art; soutenir ou promouvoir des travaux scientifiques dans tous les domaines, mais en particulier dans la recherche médicale, de même que soutenir directement ou indirectement et sans restriction géographique toute action ayant pour but d'améliorer l'assistance médicale à des personnes nécessiteuses.

Journal no 4296 du 11.10.2006
(03595644 / CH-217.1.001.309-3)